

Conducteur discours Loïc MIGNOTTE

Historique de Caisse-Commune.

- **Emergence de l'idée lors des pics de pollution de 1997**, les parisiens respectent la circulation alternée. La place de la voiture en ville devient un sujet majeur de la société française.
- **Comment concilier la ville et la voiture ?**
 - Paradoxalement lorsque vous offrez un véhicule accessible 24h/24, 365 jours par an que vous pouvez louer 1 heure à plusieurs jours y compris pour un départ immédiat
 - vous offrez **un patch anti-voiture** : en effet en payant à l'usage vous utilisez un véhicule que lorsque c'est nécessaire.
- **Lancement officiel le 22 septembre 1999** de la première station avec 4 véhicules dans un parking souterrain.
 - Au démarrage une subvention de l'ADEME dans le cadre du Predit.
 - **Caisse-Commune le chaînon manquant de la mobilité** : les parisiens accrochent au service de Caisse-Commune en effet 53 % des parisiens n'ont pas de véhicules et se déplacent dans la vie de tous les jours en transport en commun, mais comment faire pour ce déplacer pour aller en soirée, aller en forêt de Rambouillet, récupérer un meuble, voir un client ou un fournisseur dans la proche banlieue, là le vélo, les taxis et les transports en commun ne sont plus efficace
- **Les adhérents** : Au départ nous avons des
 - **militants écolo**,
 - puis des **bobos** précurseurs des tendances et
 - **maintenant nouveauté**
 - **C'est aussi bien des familles** qui résident à paris et qui ne souhaitent sortir avec les enfants, mais aussi
 - **Des seniors** qui emmènent leurs petits enfants,
 - **Des petites sociétés** qui effectuent leurs activités sur paris, mais qui doivent quelques fois aller voir leurs clients ou fournisseurs en île de France.
- **Caisse-Commune rentre dans les mentalités**,
 - Avant de déménager des personnes nous demandent où sont nos stations pour choisir leur logement.
 - D'autre négocie le renoncement de la voiture de fonction contre rémunération supplémentaire et un abonnement à Caisse-Commune pour leur usage professionnel et personnel.

Aujourd'hui Caisse-Commune c'est déjà un succès :

- Avec Saint Jacques 11 stations (Anvers, Marie du 17^{ème}, Opéra meryerbeer, Saint Martin, Etoile, bastille, Hôtel De Ville, Saint Michel, Place d'Italie, Motte-Picquet)
- 60 véhicules du petit véhicule urbain au monospace avec désormais des YARIS Toyota (nouveau partenaire)
- 1600 adhérents, 20 000 trajets par an, 150 000 heures de réservations par an
- 20 % de croissance en 2006

Les nouveautés : un avant et après le 23 janvier 2007 :

- **Par le passé** il fallait passer sa carte d'adhérent devant une borne descendre au -3 et prendre son véhicule
- **Aujourd'hui**, nous inaugurons une nouvelle technologie très simple : **le véhicule qui se loue tout seul, le véhicule en libre service**. Le dispositif technique :
 - o une réservation par Internet ou téléphone, 24h/24, 365jours/ ans
 - o le véhicule reçoit la réservation par SMS,
 - o l'adhérent présente sa carte devant le pare-brise
 - o les portes s'ouvrent entrez
 - o il entre son code secret associé à sa carte
 - o En fin de course les informations sont transmises à nos serveurs

Conséquences des stations : Caisse-Commune sort de l'ombre

- Des stations facilement accessibles et visibles car en pleine aire :
- Des stations plus petites et proches les unes des autres :
 - o Avant : 1 station /10 véhicules
 - o Aujourd'hui : 1 véhicule égal 1 station

Perspectives : une ouverture d'une station tous les 15 jours, 100 véhicules d'ici juin 2007

- 4 ouvertures déjà programmées, Pasteur, Lecourbe, Cambronne et Montparnasse : la demande est là, nous y répondons.
- Soit 20 stations d'ici juin
- Mais aussi une adhésion en ligne pour bientôt

Pourquoi ce développement maintenant ?

Des partenaires : qui donnent de nouvelles perspectives au service

- Soutien institutionnel :
 - o **ADEME, GART**, (document commun) l'ARENE
 - o **Roland RIES** (ici présent) Sénateur à l'origine de la proposition de loi sur l'autopartage, loi qui le 9 mai 2006, a été votée à l'unanimité au sénat.
- **Omniparc** exploitant des parcs de surface dans lequel nous installons nos véhicules d'autopartage aujourd'hui et les stations à venir
- **Toyota** leader mondial constructeur automobile partenaire de référence pour nous accompagner dans le développement du parc automobile. TOYOTA est la référence en terme d'émission de CO2 et porte la solution du véhicule hybride
- Et **la Ville de Paris** qui soutien l'autopartage en facilitant l'implantation de l'autopartage.

Invitation à une démonstration des véhicules Caisse-Commune autonome
Des adhérents présents pour répondre aux questions